

Madame la Co- Présidente Monsieur le Co-Président,

Je voudrai tout d'abord mentionner que le Maroc s'aligne totalement aux commentaires du G77+ Chine et du Groupe africain prononcés respectivement par l'Ethiopie et la Zambie.

Le Maroc voudrait également remercier le Secrétaire General pour ce rapport et remercie l'ensemble de ceux qui ont contribué à nous offrir en tant que groupe de travail ouvert une plateforme solide pour entamer un travail de fond vers un pacte mondial pour l'environnement sur la base de la résolution 72/277.

Et je rappelle à cette occasion que la protection de l'Environnement et l'atteinte des ODDs passe nécessairement par l'adoption d'outils juridiques dont notamment les Accords Multilatéraux Environnementaux et l'ensemble des pays ont développé sur cette base des cadres réglementaires spécifiques chacun selon ses priorités.

Mais malgré la multiplicité de ces traités internationaux et tout l'arsenal juridique qui s'en suit, la dégradation se maintient à des vitesses alarmantes, accentuant la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Aujourd'hui le renforcement de la Gouvernance Internationale de l'Environnement devient une nécessité devant la multiplicité des AEMs et leur dispersion, ce renforcement passe forcément par l'amélioration du cadre juridique international et son harmonisation.

En effet tous les aspects du droit international de l'environnement doivent guidés vers une vision commune avec des actions différenciées pour organiser l'activité humaine afin de sauvegarder la biosphère.

Le Rapport du Secrétaire général offre là une opportunité de travailler davantage et ensemble sur les lacunes en matière de droit international de l'environnement qui serait certainement un cadre d'orientation en sa faveur.

Ce rapport devrait en effet nous permettre de renforcer la réalisation des ODDs, il devrait être pragmatique, ramener des solutions novatrices dans le respect des principes de Rio et faciliter d'avantage la mise en œuvre des engagements pris au titre des accords environnementaux à l'échelle nationale.

Pour terminer je voudrai exprimer la réjouissance de mon pays de voir engagé dans cet exercice la société civile qui joue un rôle important dans le respect de l'environnement et l'atteinte des ODD.

Je voudrai rappeler également que le Maroc, d'une manière absolu, volontariste et au Plus haut niveau s'engage résolument dans le multilatéralisme environnemental cela s'exprime, entre autre, à l'échelle nationale par la loi cadre portant charte nationale de l'environnement et du développement durable et à l'échelle continentale par notamment son engagement dans la mise en œuvre des trois Commission pour le climat (Bassin du Congo, Sahel et des Etats Insulaire).

Je souhaite à ce titre vous assurer l'engagement du Maroc et sa participation active aux travaux de ce groupe.

En fin je remercie le PNUE pour le rôle qu'il joue en tant que seule institution onusienne chargée des questions de l'environnement et souligner la nécessité de son renforcement notamment pour lui permettre d'appuyer pleinement les pays dans leurs efforts de mise en œuvre des Accords Multilatéraux environnementaux.

Merci Madame la Coprésidente.